Union internationale pour la protection des obtentions végétales

Réunion sur l'élaboration d'un formulaire de demande électronique

UPOV/EAF/19/3

Dix-neuvième réunion 16 mars 2022 (réunion virtuelle) Original: anglais
Date: 25 avril 2022

COMPTE RENDU

adopté par les participants de la Réunion en vue de l'élaboration d'un formulaire de demande électronique

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

ALLOCUTION DE BIENVENUE ET OUVERTURE

- 1. La dix-neuvième réunion sur l'élaboration d'un formulaire de demande électronique (réunion EAF/19), organisée par des moyens électroniques, a été ouverte et présidée par M. Peter Button, Secrétaire général adjoint de l'UPOV, qui souhaite la bienvenue aux participants.
- 2. La liste des participants fait l'objet de l'annexe I du présent compte rendu.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Les participants de la réunion adoptent le projet d'ordre du jour tel qu'il figure dans le document UPOV/EAF/19/1.

FAITS NOUVEAUX CONCERNANT UPOV PRISMA

4. Les participants de la réunion examinent le document UPOV/EAF/19/2 Rev. (F)/ UPOV/EAF/19/2 Rev. Corr. (E, S) "Faits nouveaux concernant UPOV PRISMA" et suivent un exposé présenté par le Bureau de l'Union sur les faits nouveaux concernant UPOV PRISMA, dont une copie fait l'objet de l'annexe II du présent document.

Utilisation d'UPOV PRISMA (au 31 janvier 2022)

5. Les participants de la réunion prennent note des informations sur l'utilisation d'UPOV PRISMA (à la date du 28 février 2022) reproduites à l'annexe II du présent compte rendu.

Lancement de la version 2.7

- 6. Les participants de la réunion notent que la version 2.7 d'UPOV PRISMA a été pleinement déployée en janvier 2022, avec les modifications suivantes :
 - Saint-Vincent-et-les Grenadines en tant qu'autorités participantes supplémentaires;
 - formulaires mis à jour pour l'Union européenne et les Pays-Bas;
 - possibilité de télécharger la liste des demandes telle qu'elle est affichée sur le tableau de bord en ce qui concerne le service de protection des obtentions végétales au format Excel;
 - introduction de la barre de navigation du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI;
 - téléchargement groupé (pour le maïs, l'Union européenne);
 - donner au signataire autorisé le droit de consulter les demandes d'autres collègues.

Autres faits nouveaux

Audit de la qualité des logiciels

- 7. Les participants notent que, afin de réduire le risque de problèmes lors de l'introduction de nouvelles versions ou de nouvelles fonctions, les mesures suivantes seront prises (voir le document UPOV/EAF/17/3 "Compte rendu") :
 - désignation d'une société externe pour effectuer un audit de la qualité des logiciels;
 - organisation de tests d'acceptation par les utilisateurs avant de mettre en service de nouvelles fonctions.
- 8. Les participants notent que le Bureau de l'Union a chargé une société externe d'effectuer un audit de la qualité des logiciels et que, selon le modèle de maturité des essais, UPOV PRISMA a atteint le niveau de maturité 2 : "l'organisation applique une méthode fondamentale en matière d'essais où sont mises en œuvre certaines pratiques communes, telles que la planification, le suivi et le contrôle des activités d'essai". Les recommandations suivantes avaient été formulées aux fins du passage au niveau de maturité 3 : "l'organisation adopte une démarche plutôt dynamique et la méthode d'essai est documentée et décrite dans les normes, procédures, outils et méthodes" :
 - a) connaître les utilisateurs et la façon dont UPOV PRISMA est utilisé;
 - b) mettre l'accent sur ce qui est important et urgent : automatiser les tests de régression sur les fonctions les plus utilisées et celles qui génèrent 80% des dysfonctionnements;
 - c) définir un document clair sur la stratégie en matière d'essais;
 - d) pour chaque nouvelle exigence, une analyse d'impact doit être faite;
 - e) définir un processus standard pour la création de scénarios d'essai;
 - f) utiliser un outil de référentiel d'essais.
- 9. Les participants notent que les recommandations susmentionnées ont été mises en œuvre, à l'exception de la deuxième. À cet égard, ils prennent note du scénario de test pour les tests de régression qui est en cours d'automatisation et sera déployé en juin 2022.
- 10. Outre les mesures susmentionnées pour améliorer la qualité du logiciel UPOV PRISMA, les participants notent qu'un audit de programmation a été organisé et a débouché sur les recommandations suivantes :
 - a) appliquer les pratiques recommandées en matière de programmation afin d'éviter les problèmes de duplication et de performance;
 - b) migrer vers le Cloud pour une meilleure gestion des ressources au niveau infrastructurel et continuer d'appliquer les normes les plus élevées en matière de sécurité;
 - c) mettre au point une interface de configuration dédiée pour une gestion contrôlée des formulaires.
- 11. Les participants notent que, en ce qui concerne l'organisation de tests d'acceptation par les utilisateurs avant de mettre en service toute nouvelle fonction, il est prévu de consulter l'"Équipe d'experts" UPOV PRISMA avant de mettre en œuvre les modifications en conditions réelles.

Amélioration de la facilité d'utilisation d'UPOV PRISMA

- 12. Les participants prennent note des nouvelles propositions d'amélioration des écrans "Créer une nouvelle demande" et "Copier une demande", et des étapes suivantes :
 - a) une première série de discussions avec l'Équipe d'experts UPOV PRISMA a eu lieu en février 2022;
 - b) la deuxième série de discussions aura lieu en juin 2022;
 - c) la mise en œuvre se fera en 2023.

Participation de l'OCVV à UPOV PRISMA

13. Les participants notent que, afin d'assurer et de maintenir la concordance des questionnaires techniques entre UPOV PRISMA et l'OCVV (voir le paragraphe 18 du document UPOV/EAF/16/3 "Report", le paragraphe 32 du document UPOV/EAF/17/3 "Report" et le paragraphe 12 du document UPOV/EAF/18/3 "Report"), les projets ci-après ont été convenus avec l'OCVV :

- Projet 1 : "Audit" (questions actuelles/situation) pour l'échange de données entre UPOV PRISMA et l'OCVV dans les deux sens (statut : achevé);
- Projet 2 : Partie A : Résolution des problèmes actuels; Partie B : Synchronisation des changements par l'UPOV et l'OCVV (statut : non démarré);
- Projet 3 : Mise en œuvre des résultats du projet 2 : Échange bidirectionnel de données relatives aux demandes (laitue, tomate, rosier) (statut : en cours mais limité à la laitue et au rosier);
- Projet 4 : Transfert groupé des demandes relatives au maïs de l'UPOV vers l'OCVV (statut : achevé);
- Projet 5 : "Dispositions transitoires", pour communiquer aux demandeurs les situations dans lesquelles ils peuvent utiliser UPOV PRISMA pour les demandes auprès de l'OCVV et les mesures à prendre jusqu'à ce que toutes les questions soient réglées (statut : en cours).
- 14. Les participants prennent note des comptes rendus sur chaque projet (à la date du 16 mars 2022), comme indiqué à l'annexe II du présent compte rendu.
- 15. Les participants prennent note des dispositions transitoires convenues par l'UPOV et l'OCVV en ce qui concerne le projet 5, comme indiqué à l'annexe II du présent compte rendu.

Couverture des principes directeurs d'examen : betterave à sucre

- 16. Les participants approuvent la procédure relative à l'utilisation des questionnaires techniques des services telle que présentée aux paragraphes 24 et 25 du document UPOV/EAF/19/2 Rev. Corr. :
 - 1. demande du service A pour une plante donnée (questionnaire technique du service A);
 - 2. information des autres services participants dans UPOV PRISMA;
 - 3. diffusion du questionnaire technique du service A pour savoir si les membres participants de l'UPOV qui utilisent les questionnaires techniques de l'UPOV pour tous les genres et espèces préfèrent :
 - a) utiliser le questionnaire technique du service A ou
 - b) continuer d'utiliser le questionnaire technique générique;
 - 4. mise en œuvre du questionnaire technique du service A pour les membres de l'UPOV qui souhaitent l'utiliser (sous réserve des ressources disponibles).
- 17. Les participants notent que le questionnaire technique du Royaume-Uni pour la betterave à sucre sera soumis aux membres participants de l'UPOV qui utilisent le questionnaire technique de l'UPOV pour tous les genres et espèces pour savoir s'ils souhaitent utiliser le questionnaire technique du Royaume-Uni ou s'ils préfèrent continuer d'utiliser le questionnaire technique générique.

Version 2.8

- 18. Les participants notent que, sur la base de la demande d'améliorations présentée par les services chargés de l'octroi des droits d'obtenteur et des utilisateurs inscrits (voir les paragraphes 29 à 31 du document UPOV/EAF/19/2 Rev. Corr.), il est prévu d'ajouter les services participants et fonctions ci-après dans la version 2.8 :
 - mise à jour des formulaires pour la France et les Pays-Bas;
 - transfert groupé (maïs, Royaume-Uni);
 - facturation groupée sur demande;
 - fonction téléchargement améliorée pour les services chargés de l'octroi des droits d'obtenteur moyennant l'insertion du code UPOV pour les plantes ne faisant pas l'objet de principes directeurs d'examen de l'UPOV et l'ajout des colonnes ci-après (uniquement pour le Royaume-Uni aux fins de validation):
 - o Pays d'origine
 - o Répertoire national Mainteneur
 - o Répertoire national Mandataire
 - o Répertoire national Demandeur
 - Demande de droits d'obtenteur Obtenteur
 - o Demande de droits d'obtenteur Demandeur
 - Demande de droits d'obtenteur Mandataire
 - o Date de réception de la demande de droits d'obtenteur
 - o Date de réception de la demande d'inscription au répertoire national

- o Code d'autorisation de commercialisation provisoire
- o Date d'autorisation de commercialisation provisoire
- o Poids des semences
- amélioration des performances de téléchargement du tableau de bord.
- 19. Les participants notent que la version 2.8 doit être lancée d'ici la fin de 2022, pour autant que les ressources soient disponibles.

DÉVELOPPEMENTS FUTURS PRÉVUS (APRÈS LA VERSION 2.8)

Couverture

- 20. Les participants prennent note des commentaires reçus des utilisateurs inscrits :
 - a) prévoir la possibilité de transférer plusieurs pièces jointes pour la même question;
 - b) dans la notification électronique, supprimer la mention du "demandeur" qui n'est pas correcte lorsque les données présentées dans la demande sont transmises par un mandataire;
 - pour les mandataires, accepter les invitations groupées au lieu d'avoir à cliquer individuellement sur chacune d'entre elles;
 - d) ajouter un champ "notes" supplémentaire aux données relatives au mandataire pour permettre à celui-ci de fournir davantage d'informations aux obtenteurs/demandeurs, telles que les services proposés et les langues parlées.
- 21. Les participants notent que les membres de l'UPOV ci-après ont déjà fait part de leur intention de participer à UPOV PRISMA: Bosnie-Herzégovine, Brésil, Japon, Nicaragua, Ouzbékistan, République-Unie de Tanzanie et Singapour. Le Bureau de l'Union consultera les membres de l'UPOV concernés pour discuter de leurs exigences et de leur calendrier concernant leur participation à UPOV PRISMA.

Convivialité de l'outil

- 22. Les participants notent que les éléments ci-après seront pris en considération après 2021 pour accroître la facilité d'utilisation d'UPOV PRISMA :
 - ajout de caractères ne figurant pas dans le questionnaire technique de l'UPOV à la section 7 du questionnaire technique plutôt qu'à la section 5 (voir le paragraphe 19 du document UPOV/EAF/17/3 "Report");
 - questionnaires techniques propres à certaines plantes au-delà des principes directeurs d'examen (voir le paragraphe 18 du document UPOV/EAF/16/3 "Report").

Nouvelles fonctions

- 23. Les 19 participants notent que la mise au point des nouvelles fonctions suivantes sera étudiée :
 - traduction automatique (voir le paragraphe 18 du document UPOV/EAF/16/3 "Report");
 - informations sur la coopération en matière d'examen DHS (DART pour DUS Arrangement Recommendation Tool en anglais) (voir le paragraphe 18 du document UPOV/EAF/16/3 "Report").

Améliorations informatiques

- 24. Les participants notent que les améliorations informatiques ci-après seront envisagées après la version 2.8 :
 - améliorer les performances en matière de génération de formulaires.

Équipe d'appui et de développement UPOV PRISMA

25. Les participants prennent note de la nouvelle organisation de l'équipe d'appui et de développement d'UPOV PRISMA, comme indiqué à l'annexe II du présent compte rendu.

UPOV/EAF/19/3 page 5

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

- 26. Il est convenu que la prochaine réunion EAF (vingtième réunion EAF) se tiendra sous la forme d'une réunion hybride (réunion physique et virtuelle) dans la soirée du 25 octobre 2022.
 - 27. Le présent compte rendu est adopté par correspondance.

[L'annexe I suit]

UPOV/EAF/19/3

ANNEXE I / ANNEX I / ANEXO I

LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS / LISTA DE PARTICIPANTES

(dans l'ordre alphabétique des noms français des membres / in the alphabetical order of the French names of the Members / por orden alfabético de los nombres en francés de los miembros)

I. MEMBRES / MEMBERS / MIEMBROS

AFRIQUE DU SUD / SOUTH AFRICA / SUDÁFRICA

Thapelo Martin SEKELE (Mr.), Scientist Production, Department of Agriculture, Land Reform and Rural Development, Pretoria

(e-mail: ThapeloS@dalrrd.gov.za)

ALLEMAGNE / GERMANY / ALEMANIA

Cathleen FARR (Ms.), Head of Legal Affairs Section, Federal Plant Variety Office, Bundessortenamt, Hanover

(e-mail: cathleen.farr@bundessortenamt.de)

AUSTRALIE / AUSTRALIA / AUSTRALIA

Gillian MORISON (Ms.), Senior Business Analyst, IP Australia, Phillip (e-mail: gillian.morison@ipaustralia.gov.au)

BULGARIE / BULGARIA / BULGARIA

Diliyan Rousev DIMITROV (Mr.), Head of DUS Methodology Department, Executive Agency for Variety Testing, Field Inspection and Seed Control (EAVTFISC), Sofia (e-mail: ddimitrov@iasas.government.bg)

CANADA / CANADÁ

Ashley BALCHIN (Ms.), Examiner, Plant Breeders' Rights Office, Canadian Food Inspection Agency (CFIA), Ottawa

(e-mail: ashley.balchin@inspection.gc.ca)

CHINE / CHINA / CHINA

Ruixi HAN (Mr.), Deputy Director, Division of DUS Tests, Development Center of Science and Technology (DCST), Ministry of Agriculture and Rural Affairs (MARA), Beijing (e-mail: wudifeixue007@163.com)

Yang YANG (Ms.), Senior Examiner, Division of Plant Variety Protection, Development Center of Science and Technology (DCST), Ministry of Agriculture and Rural Affairs (MARA), Beijing (e-mail: yangyang@agri.gov.cn)

Xuhong YANG (Ms.), Senior Examiner, Division of DUS Tests, Development Center of Science and Technology (DCST), Ministry of Agriculture and Rural Affairs (MARA), Beijing (e-mail: yangxuhong@agri.gov.cn)

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE / UNITED STATES OF AMERICA / ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Jeffery HAYNES (Mr.), Commissioner, Plant Variety Protection Office, USDA, AMS, S&T, Washington D.C. (e-mail: Jeffery.Haynes@usda.gov)

FRANCE / FRANCIA

Yvane MERESSE (Mme), Responsable INOV, Groupe d'Étude et de Contrôle des Variétés et des Semences (GEVES), Beaucouzé cedex

(e-mail: yvane.meresse@geves.fr)

Catherine MALATIER (Mme), Assistante INOV, Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences (GEVES), Beaucouzé cedex

(e-mail: catherine.malatier@geves.fr)

UPOV/EAF/19/3 Annexe I / Annex I / Anexo I page 2 / página 2

ISRAËL / ISRAEL / ISRAEL

Zipora RASABY (Ms.), PBR Coordinator, Plant Breeders' Rights Council, Ministry of Agriculture and Rural Development, Beit-Dagan (e- mail: tsippyr@moag.gov.il)

JAPON / JAPAN / JAPÓN

Teruhisa MIYAMOTO (Mr.), Deputy Director for International Affairs, Intellectual Propetry Division, Export and International Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo (e-mail: teruhisa_miyamoto170@maff.go.jp)

Ryusaku KASHIWAGI (Mr.), Chief Examiner, Plant Variety Protection Office, Intellectual Property Division, Export and International Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo (e-mail: ryusaku kashiwagi840@maff.go.jp)

Daisuke FUJITSUKA (Mr.), Technical Official, Intellectual Property Division, Export and International Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo

(e-mail: daisuke_fujitsuka080@maff.go.jp)

Yoshiyuki OHNO (Mr.), Examiner, Intellectual Property Division, Export and International Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo

(e-mail: yoshiyuki_ono300@maff.go.jp)

Michihiro ASAKAWA (Mr.), Examiner, Plant Variety Protection Office, Intellectual Property Division, Export and International Affairs Bureau, Food Industry Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, Tokyo

(e- mail: michihiro_asakawa290@maff.go.jp)

MAROC / MOROCCO / MARRUECOS

Zoubida TAOUSSI (Mme), Responsable de la protection des obtentions végétales, Office National de Sécurité Sanitaire de Produits Alimentaires (ONSSA), Rabat (e-mail: ztaoussi67@gmail.com)

MEXIQUE / MEXICO / MÉXICO

Raymundo Jesus ROSARIO REYES (Sr.), Subdirector de Registro y Control de Variedades, Servicio Nacional de Inspección y Certificación de Semillas (SNICS), Secretaria de Agricultura y Desarrollo Rural (Agricultura), Ciudad de México

(e-mail: raymundo.rosario@snics.gob.mx)

NORVÈGE / NORWAY / NORUEGA

Pia BORG (Ms.), Senior Advisor, Norwegian Food Safety Authority, c/o The Plant Variety Board, Brumunddal (e-mail: pia.borg@mattilsynet.no)

NOUVELLE-ZÉLANDE / NEW ZEALAND / NUEVA ZELANDIA

Christopher James BARNABY (Mr.), PVR Manager / Assistant Commissioner, Plant Variety Rights Office, Intellectual Property Office of New Zealand, Ministry of Business, Innovation and Employment, Christchurch (e-mail: Chris.Barnaby@pvr.govt.nz)

<u>OUZBÉKISTAN / UZBEKISTAN / UZBEKISTÁN</u>

Boburkhan ABBASOV (Mr.), State Patent Examiner, Industrial design, Agency on Intellectual Property under the Ministry of Justice of the Republic of Uzbekistan, Tashkent (e-mail: babur abbasov@hotmail.com)

PAYS-BAS / NETHERLANDS / PAÍSES BAJOS

Monique HOOGENBOOM - TEEUWEN (Ms.), Manager Team Support, Rassenonderzoek, Naktuinbouw, P.O. Box 40, 2370 AA Roelofarendsveen (e-mail: m.hoogenboom@rasraad.nl)

Wim SANGSTER (Mr.), Specialist Vegetable Varieties, Team DUS Vegetables, Naktuinbouw, Roelofarendsveen

(e-mail: w.sangster@naktuinbouw.nl)

UPOV/EAF/19/3 Annexe I / Annex I / Anexo I page 3 / página 3

Nathatlie VAN AMERONGEN (Ms.), Senior member Team Support Variety Testing, Bureau voor Plantenrassen, Naktuinbouw, Roelofarendsveen

(e-mail: n.v.amerongen@rasraad.nl)

POLOGNE / POLAND / POLONIA

Alicja RUTKOWSKA-ŁOŚ (Ms.), Head of National Listing and PBR Protection Office, Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), Slupia Wielka

(e-mail: a.rutkowska-los@coboru.gov.pl)

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA / REPUBLIC OF MOLDOVA / REPÚBLICA DE MOLDOVA

Ala GUSAN (Ms.), Chief specialist, Patents Division, Inventions and Plant Varieties Department, State Agency on Intellectual Property of the Republic of Moldova (AGEPI), Chisinau (e-mail: ala.gusan@agepi.gov.md)

ROYAUME-UNI / UNITED KINGDOM / REINO UNIDO

Caroline POWER (Ms.), Higher Executive Officer Team Leader for UK National Listing & UK Plant Breeders' Rights Administration, Animal and Plant Health Agency (APHA), Cambridge

(e-mail: caroline.power@apha.gov.uk)

Sigurd RAMANS-HARBOROUGH (Mr.), Manager of UK NL & PBR, Plant Varieties and Seeds, Animal and Plant Health Agency (APHA), Cambridge

(e-mail: Sigurd.Ramans-Harborough@defra.gov.uk)

UNION EUROPÉENNE / EUROPEAN UNION / UNIÓN EUROPEA

Jean MAISON (Mr.), Deputy Head, Technical Unit, Community Plant Variety Office (CPVO), Angers (e-mail: maison@cpvo.europa.eu)

II. OBSERVATEURS / OBSERVERS / OBSERVADORES

ALGÉRIE / ALGERIA / ARGELIA

Nesrine GHAZI (Ms.), Examinatrice des Brevets d'invention, Ministère de l'agriculture et du développement rural, Alger

(e-mail: n.ghazi@inapi.org)

BARBADE / BARBADOS / BARBADOS

Tamar GRANT (Ms.), Acting Deputy Registrar, Corporate Affairs and Intellectal Property Office, Warrens, St. Michael

(e-mail: tgrant@caipo.gov.bb)

III. ORGANISATIONS / ORGANIZATIONS / ORGANIZACIONES

CROPLIFE INTERNATIONAL

Marcel BRUINS (Mr.), Consultant, CropLife International, Bruxelles, Belgium (e-mail: marcel@bruinsseedconsultancy.com)

INTERNATIONAL SEED FEDERATION (ISF)

Szabolcs RUTHNER (Mr.), Regulatory Affairs Manager, International Seed Federation (ISF), Nyon, Switzerland

(e-mail: s.ruthner@worldseed.org)

Astrid M. SCHENKEVELD (Ms.), Specialist, Plant Breeder's Rights & Variety Registration | Legal, Rijk Zwaan Zaadteelt en Zaadhandel B.V., De Lier, Netherlands

(e-mail: a.schenkeveld@rijkzwaan.nl)

Maria José VILLALÓN-ROBLES (Ms.), EMEA Vegetable Seeds PVP Lead, Bayer - Crop Science, Bergschenhoek, Netherlands

(e-mail: mariajose.villalonrobles@bayer.com)

UPOV/EAF/19/3 Annexe I / Annex I / Anexo I page 4 / página 4

Frank MICHIELS (Mr.), Senior PVP manager GBI/BG, BASF Belgium coordination center, BBCC - Innovation Center Gent, Gent, Belgium

(e-mail: frank.michiels@basf.com)

Jan KNOL (Mr.), Plant Variety Protection Officer, Crop Science Division, BASF Vegetable Seeds, Nunhem, Netherlands

(e-mail: jan.knol@vegetableseeds.basf.com)

COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DES OBTENTEURS DE PLANTES HORTICOLES À REPRODUCTION ASEXUÉE (CIOPORA) /

INTERNATIONAL COMMUNITY OF BREEDERS OF ASEXUALLY REPRODUCED HORTICULTURAL PLANTS (CIOPORA) /

COMUNIDAD INTERNACIONAL DE OBTENTORES DE PLANTAS HORTÍCOLAS DE REPRODUCCIÓN ASEXUADA (CIOPORA)

Hélène JOURDAN (Mme), Secrétaire générale, Association des Obtenteurs Horticoles Européens (AOHE), Responsable COV & Marques, Meilland International S.A., Le Luc en Provence, France (e-mail: licprot@meilland.com)

AFRICAN SEED TRADE ASSOCIATION

Justin J. RAKOTOARISAONA (Mr.), Secretary General, African Seed Trade Association (AFSTA), Nairobi , Kenya

(e-mail: justin@afsta.org)

IV. BUREAU / OFFICER / OFICINA

Peter BUTTON (Mr.), Chair

V. BUREAU DE L'UPOV / OFFICE OF UPOV / OFICINA DE LA UPOV

Peter BUTTON (Mr.), Vice Secretary-General

Yolanda HUERTA (Ms.), Legal Counsel and Director of Training and Assistance

Leontino TAVEIRA (Mr.), Head of Technical Affairs and Regional Development (Latin America, Caribbean)

Hend MADHOUR (Ms.), IT Officer

Manabu SUZUKI (Mr.), Technical/Regional Officer (Asia)

Amit SHARMA (Mr.), IT Support Officer

Ariane BESSE (Ms.), Administrative Assistant

[L'annexe II suit/ Annex II follows/ Sigue el Anexo II]

ANNEXE II

Réunion sur l'élaboration d'un formulaire de demande électronique

Document EAF/19/2
"Faits nouveaux concernant
UPOV PRISMA"

Genève

Réunion en ligne 16 mars 2022



Union internationale pour la protection des obtentions végétales

UPOV/EAF/19/2 Rev. Corr Versions EN et ES



- "32. Participating members in the development of the electronic application form are invited to note the plans for Version 2.8, as set out in paragraphs 27-28 to 30 31 of this document."
- "39. Participating members in the development of the electronic application form are invited to note the possible future developments of UPOV PRISMA as set out in paragraphs 32 33 to 37 38 of this document."

JPOV

Le texte du paragraphe 2.e) et f) a donc également été modifié.

2

APERÇU

- Utilisation d'UPOV PRISMA
- Version 2.7 d'UPOV PRISMA
- Audit de la qualité des logiciels
- Amélioration de la facilité d'utilisation d'UPOV PRISMA
- Participation de l'OCVV à UPOV PRISMA
- Couverture des principes directeurs d'examen : betterave à sucre
- Version 2.8 d'UPOV PRISMA
- Développements futurs (après 2022)
- Équipe d'appui et de développement UPOV PRISMA

IPOV

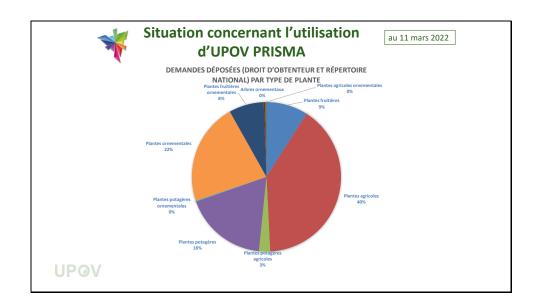


Situation concernant l'utilisation d'UPOV PRISMA

au 28 février 2022

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Janvier	1		7	18	106	232
Février		3	9	5	107	95
Mars	2	3	6	21	67	
Avril		3	22	11	105	
Mai	1	1	32	11	65	
Juin		7	10	18	821	
Juillet		7	3	9	58	
Août		1	7	11	378	
Septembre	3	8	16	29	154	
Octobre	1	19	29	16	68	
Novembre	3	16	26	41	406	
Décembre	3	9	49	31	174	
Total	14	77	216	221	2509	327

UPOV



APERÇU

- Utilisation d'UPOV PRISMA
- Version 2.7 d'UPOV PRISMA
- Audit de la qualité des logiciels
- Amélioration de la facilité d'utilisation d'UPOV PRISMA
- Participation de l'OCVV à UPOV PRISMA
- Couverture des principes directeurs d'examen : betterave à sucre
- Version 2.8 d'UPOV PRISMA
- Développements futurs (après 2022)
- Équipe d'appui et de développement UPOV PRISMA UPOV



Situation – **Version 2.7** d'UPOV PRISMA (V2.7)

- Déploiement complet en janvier 2022
- Couverture:
 - Membres de l'UPOV:
 - Saint-Vincent-et-les Grenadines
 - Plantes ou espèces :
 - Pays-Bas

UPOV

7



Situation – Version 2.7 d'UPOV PRISMA (V2.7)

- Nouvelles fonctions de la V2.7 :
 - possibilité de télécharger la liste des demandes telle qu'elle est affichée sur le tableau de bord en ce qui concerne le service de protection des obtentions végétales au format Excel;
 - introduction de la barre de navigation du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI;
 - téléchargement groupé (pour le maïs, l'Union européenne);
 - donner au signataire autorisé le droit de consulter les demandes d'autres collègues.

JP@V



Situation – **Version 2.7** d'UPOV PRISMA (V2.7)

- Nouvelles fonctions de la V2.7 :
 - possibilité de télécharger la liste des demandes telle qu'elle est affichée sur le tableau de bord en ce qui concerne le service de protection des obtentions végétales au format Excel;
 - introduction de la barre de navigation du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI;
 - téléchargement groupé (pour le maïs, l'Union européenne);
 - donner au signataire autorisé le droit de consulter les demandes d'autres collègues.

UPOV

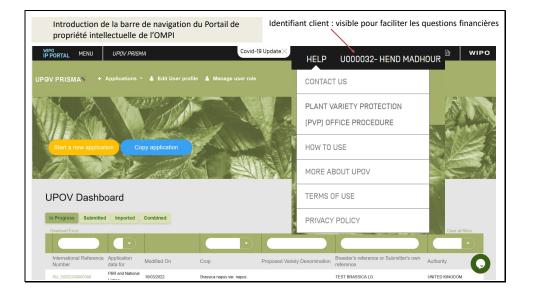
UPOV/EAF/19/3 Annexe II, page 4

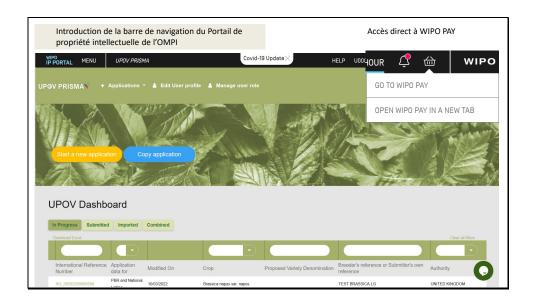




- Nouvelles fonctions de la V2.7 :
 - possibilité de télécharger la liste des demandes telle qu'elle est affichée sur le tableau de bord en ce qui concerne le service de protection des obtentions végétales au format Excel;
 - introduction de la barre de navigation du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI;
 - téléchargement groupé (pour le maïs, l'Union européenne);
 - donner au signataire autorisé le droit de consulter les demandes d'autres collègues.

JP@V 11







- Nouvelles fonctions de la V2.7 :
 - possibilité de télécharger la liste des demandes telle qu'elle est affichée sur le tableau de bord en ce qui concerne le service de protection des obtentions végétales au format Excel;
 - introduction de la barre de navigation du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI;

2

- téléchargement groupé (pour le maïs, l'Union européenne);
- donner au signataire autorisé le droit de consulter les demandes d'autres collègues.

Téléchargement groupé des demandes relatives au maïs d'UPOV PRISMA au système en ligne de l'OCVV

- Fichier Excel téléchargé avec succès dans UPOV PRISMA
- Données transférées avec succès au système en ligne de l'OCVV sans autre intervention de l'utilisateur
 - L'utilisateur n'a plus qu'à signer les demandes
- · Pour Corteva seulement

UPOV



Situation – Version 2.7 d'UPOV PRISMA (V2.7)

• Nouvelles fonctions de la V2.7 :

- possibilité de télécharger la liste des demandes telle qu'elle est affichée sur le tableau de bord en ce qui concerne le service de protection des obtentions végétales au format Excel;
- introduction de la barre de navigation du Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI;
- téléchargement groupé (pour le maïs, l'Union européenne);

UP@V

 donner au signataire autorisé le droit de consulter les demandes d'autres collègues.

APERÇU

- Utilisation d'UPOV PRISMA
- Version 2.7 d'UPOV PRISMA
- Audit de la qualité des logiciels
- Amélioration de la facilité d'utilisation d'UPOV PRISMA
- Participation de l'OCVV à UPOV PRISMA
- Couverture des principes directeurs d'examen : betterave à sucre
- Version 2.8 d'UPOV PRISMA
- Développements futurs (après 2022)
- Équipe d'appui et de développement UPOV PRISMA

UPOV

5



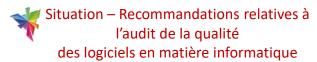
Situation – Audit de la qualité des logiciels en matière informatique

Il a été noté, à la réunion EAF/17, qu'afin de réduire le risque de problèmes lors de l'introduction de nouvelles versions ou de nouvelles fonctions, les mesures suivantes seraient prises (voir le document UPOV/EAF/17/3 "Compte rendu"):

- désignation d'une société externe pour effectuer un audit de la qualité des logiciels;
- organisation de tests d'acceptation par les utilisateurs avant de mettre en service toute nouvelle fonction.

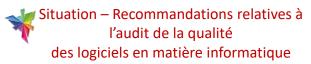


UPOV



- 1. Connaître les utilisateurs et la façon dont UPOV PRISMA est utilisé
- 2. Mettre l'accent sur ce qui est important et urgent : automatiser les tests de régression sur les fonctions les plus utilisées et celles qui génèrent 80% des dysfonctionnements
- 3. Définir un document clair sur la stratégie en matière d'essais
- 4. Pour chaque nouvelle exigence, une analyse d'impact doit être faite
- 5. Définir un processus standard pour la création de scénarios d'essai
- 6. Utiliser un outil de référentiel d'essais

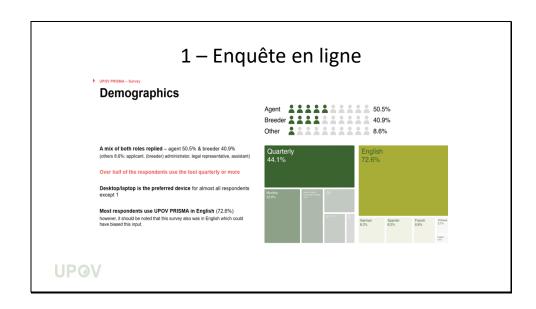
JP@V

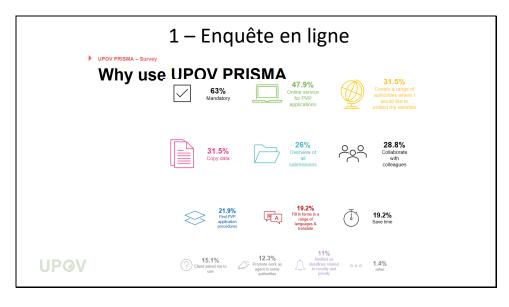


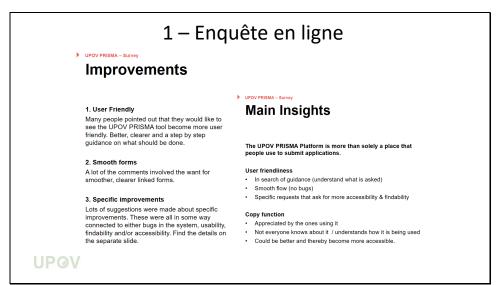
- 1. Connaître les utilisateurs et la façon dont UPOV PRISMA est utilisé
- Mettre l'accent sur ce qui est important et urgent : automatiser les tests de régression sur les fonctions les plus utilisées et celles qui génèrent 80% des dysfonctionnements
- 3. Définir un document clair sur la stratégie en matière d'essais
- Pour chaque nouvelle exigence, une analyse d'impact doit être faite
- Définir un processus standard pour la création de scénarios d'essai
- 6. Utiliser un outil de référentiel d'essais

JPOV 2









2 - Entretiens



Novembe



'Better' than naner

People are happy to have an online tool instead of old-fashioned applications. However, it feels like it could've learnt better from its peers.



Simplicity - a clear overview - i

It is difficult to navigate in the tool.
Word use, filtering, chosen forms,
concept saving all come with their
own hassle and together result in
a loss of overview.



Bug specific

The tool is rather buggy. Some of the specific bugs cause for a lot of (time consuming) trouble).

UPOV



Situation – Recommandations relatives à l'audit de la qualité des logiciels en matière informatique

- Connaître les utilisateurs et la facon dont UPOV PRISMA est utilisé
- Mettre l'accent sur ce qui est important et urgent : automatiser les tests de régression sur les fonctions les plus utilisées et celles qui génèrent 80% des dysfonctionnements
- 3. Définir un document clair sur la stratégie en matière d'essais
- 4. Pour chaque nouvelle exigence, une analyse d'impact doit être faite
- 5. Définir un processus standard pour la création de scénarios d'essai
- 6. Utiliser un outil de référentiel d'essais

UPOV

8

Automatisation

- Pour tous les services participants et toutes les plantes concernées :
 - Test :
 - Étape 1 : Créer une nouvelle demande
 - Étape 2 : Sélectionner la plante et le service
 - Étape 3 : Obtenir un formulaire généré correctement
 - Étape 4 : Sauvegarder les données relatives à la demande
 - Étape 5 : Modifier les données relatives à la demande; valider que toutes les réponses sont enregistrées correctement
 - Étape 6 : Visualiser/examiner les données relatives à la demande; vérifier que toutes les réponses s'affichent correctement dans le PDF

UPOV

En cours de réalisation : déploiement d'ici à juin 2022

Situation – Recommandations relatives à l'audit de la qualité des logiciels en matière informatique



- 1. Connaître les utilisateurs et la façon dont UPOV PRISMA est utilisé
- Mettre l'accent sur ce qui est important et urgent : automatiser les tests de régression sur les fonctions les plus utilisées et celles qui génèrent 80% des dysfonctionnements
- 3. Définir un document clair sur la stratégie en matière d'essais
- 4. Pour chaque nouvelle exigence, une analyse d'impact doit être faite
- Définir un processus standard pour la création de scénarios d'essai Utiliser un outil de référentiel d'essais



10

Amélioration de la qualité des logiciels tests d'acceptation des utilisateurs



Automatiser autant que possible

Utilisateurs fournis par les groupes de travail de l'ISF et de la CIOPORA

5.

Amélioration de la qualité des logiciels Audit de programmation

- Appliquer les pratiques recommandées en matière de programmation afin d'éviter les problèmes de duplication et de performance
- Migrer vers le Cloud pour une meilleure gestion des ressources au niveau infrastructurel et continuer d'appliquer les normes les plus élevées en matière de sécurité
- Mettre au point une interface de configuration dédiée pour une gestion contrôlée des formulaires

APERCU

- Utilisation d'UPOV PRISMA
- Version 2.7 d'UPOV PRISMA
- Audit de la qualité des logiciels
- Amélioration de la facilité d'utilisation d'UPOV PRISMA
- Participation de l'OCVV à UPOV PRISMA
- Couverture des principes directeurs d'examen : betterave à sucre
- Version 2.8 d'UPOV PRISMA
- Développements futurs (après 2022)
- Équipe d'appui et de développement UPOV PRISMA

UPOV

13

Convivialité d'UPOV PRISMA

- Consultations avec les utilisateurs sur la façon d'améliorer une partie des fonctions – écrans dans UPOV PRISMA
- Propositions faites par une société externe
- Première série de discussions par l'Équipe d'experts UPOV PRISMA

HPOV

Convivialité d'UPOV PRISMA



Bugfixing

Repair features that technically do not function properly or are perceived by the user as being broken.



Usability Improvements

Isolated redesign of individual features so that their efficiency and workflow are improved. Improvements are based on usability feedback from users.



Strategic Improvements

Holistic redesign considering the cohesion of all features so that the overall experience and outcome is improved. Improvements are based on long term business goals.

▶ UPOV PRISMA – Interviews - Insights

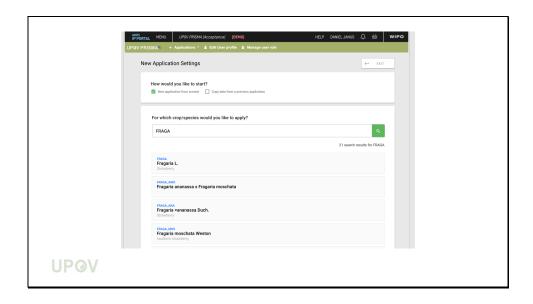
Project scope

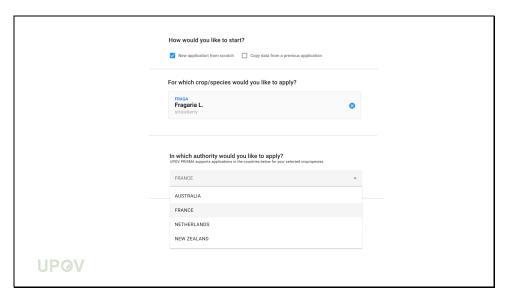
2 requested usability improvements

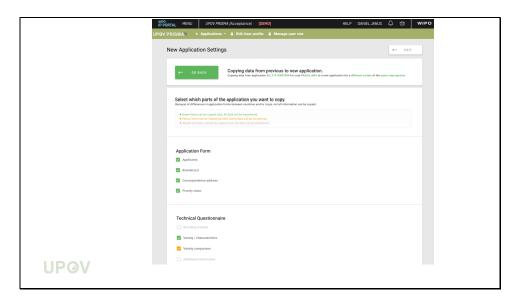
- Copy-paste functionality
- New Application Settings

JPOV

UPOV/EAF/19/3 Annexe II, page 12







Prochaines étapes pour améliorer la convivialité d'UPOV PRISMA

- Nouveaux écrans/Nouvelle interface pour :
 - Créer une nouvelle demande
 - Fonctions de copie
- Nouvelle proposition/Version des écrans prenant en considération les commentaires reçus pour préciser les caractéristiques
- > Calendrier
 - Deuxième série de discussions avec l'Équipe d'experts UPOV PRISMA : juin 2022
 - Mise en œuvre en 2023 (à confirmer)

UPOV

APERÇU

- Utilisation d'UPOV PRISMA
- Version 2.7 d'UPOV PRISMA
- Audit de la qualité des logiciels
- Amélioration de la facilité d'utilisation d'UPOV PRISMA
- Participation de l'OCVV à UPOV PRISMA
- Couverture des principes directeurs d'examen : betterave à sucre
- Version 2.8 d'UPOV PRISMA
- Développements futurs (après 2022)
- Équipe d'appui et de développement UPOV PRISMA

JPOV

Participation de l'OCVV à UPOV PRISMA

Afin d'assurer et de maintenir la concordance des questionnaires techniques entre UPOV PRISMA et l'OCVV (voir le paragraphe 18 du document UPOV/EAF/16/3 "Report", le paragraphe 32 du document UPOV/EAF/17/3 "Report" et le paragraphe 12 du document UPOV/EAF/18/3 "Report"), les projets ci-après ont été convenus avec l'OCVV:

- <u>Projet 1</u>: "Audit" (questions actuelles/situation) pour l'échange de données entre UPOV PRISMA et l'OCVV dans les deux sens
- <u>Projet 2</u>: Partie A: Résolution des problèmes actuels; Partie B: Synchronisation des changements par l'UPOV et l'OCVV
- <u>Projet 3</u>: Mise en œuvre des résultats du projet 2 : Échange bidirectionnel de données relatives aux demandes (laitue, tomate, rosier)
- <u>Projet 4</u> : Transfert groupé des demandes relatives au maïs de l'UPOV vers l'OCVV
- <u>Projet 5</u>: "Dispositions transitoires", pour communiquer aux demandeurs les situations dans lesquelles ils peuvent utiliser UPOV PRISMA pour les demandes auprès de l'OCVV et les mesures à prendre jusqu'à ce que toutes les questions soient réglées



LIDAV

Prochaines étapes concernant la participation de l'OCVV à UPOV PRISMA

- Démarrer le projet 3 :
 - Limité à la laitue et au rosier
- Le projet 2 démarrera lorsque le projet 3 sera plus avancé

UPOV

Projet 5



Dispositions transitoires

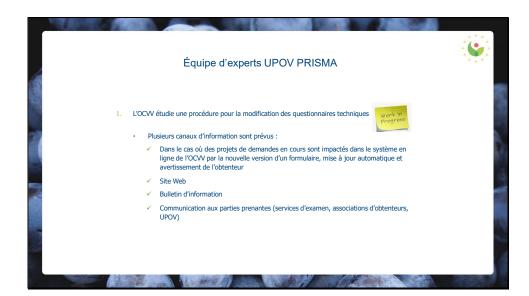
L'Équipe d'experts a décidé (15/11/2021) de faire ce qui suit :

- Afficher un message d'avertissement dans UPOV PRISMA lors de la création d'une demande pour l'OCVV, afin d'avertir les demandeurs de la nécessité de vérifier et de compléter les données relatives à la demande dans le système en ligne de l'OCVV après la soumission dans UPOV PRISMA
- Étudier les solutions techniques permettant de "désactiver" ou de "prendre note" de cet avertissement après son premier affichage
- Envoyer des messages aux utilisateurs inscrits (par courrier électronique) en cas de faits nouveaux concernant l'alignement des formulaires (si cela se produit avant la finalisation des projets 2 et 3)
- Organiser un webinaire: Session de formation/d'information sur "Comment communiquer des données relatives à une demande pour l'OCVV via UPOV PRISMA?"

UPOV

Équipe d'experts UPOV PRISMA 1. L'OCW étudie une procédure pour la modification des questionnaires techniques Différents types de modifications allant de la correction des erreurs typographiques au remaniement des formulaires 1. Les parties prenantes (services d'examen, associations d'obtenteurs) sont impliquées dans les modifications les plus importantes, l'UPOV peut être informée 1. Information de toutes les parties prenantes sur la version finale des formulaires de l'OCW prévus, au moins 2 semaines avant la diffusion

UPOV/EAF/19/3 Annexe II, page 15





- 21. Les membres participant à l'élaboration du formulaire de demande électronique sont invités
- a) à prendre note des faits nouveaux concernant UPOV PRISMA survenus depuis la réunion EAF/18;
- b) à noter qu'un compte rendu sur les plans d'amélioration de la synchronisation du questionnaire technique pour l'OCVV et la facilité d'utilisation d'UPOV PRISMA sera présenté à la réunion EAF/19.



UPOV

APERÇU

- Utilisation d'UPOV PRISMA
- Version 2.7 d'UPOV PRISMA
- Audit de la qualité des logiciels
- Amélioration de la facilité d'utilisation d'UPOV PRISMA
- Participation de l'OCVV à UPOV PRISMA
- Couverture des principes directeurs d'examen : betterave à sucre
- Version 2.8 d'UPOV PRISMA
- Développements futurs (après 2022)
- Équipe d'appui et de développement UPOV PRISMA

UPOV

Rappel UPOV/EAF/13/3



21. Les participants notent que, lorsqu'un service participant utilise un questionnaire technique national pour le tableau des caractères pour une plante particulière, s'il n'existe pas de principes directeurs d'examen de l'UPOV et que le questionnaire générique ne convient pas, il serait possible d'élaborer un questionnaire UPOV PRISMA spécifique pour cette plante, sous réserve de consulter les autres membres d'UPOV PRISMA et de respecter les principes directeurs d'examen, le questionnaire technique et les caractères de l'UPOV

.a Grande-Bretagne utilise un questionnaire technique national pour la betterave à sucre. I n'existe pas de questionnaire technique de l'UPOV pour la betterave à sucre.

UPOV

g

Rappel

Procédure telle que convenue lors de la réunion EAF/13



- Demande du pays A pour une plante donnée (questionnaire technique du pays A)
- 2. Information des autres services participants dans UPOV PRISMA
- 3. Diffusion du questionnaire technique du pays A pour vérifier qu'il n'y a pas d'objection à son utilisation en tant que questionnaire technique d'UPOV PRISMA
- 4. En l'absence d'objections : le questionnaire technique du pays A devient le questionnaire technique d'UPOV PRISMA (sous réserve des ressources disponibles)
- En cas d'objections : discussion entre les parties intéressées pour examiner les possibilités d'élaborer un questionnaire technique harmonisé (puis retour au point 3)

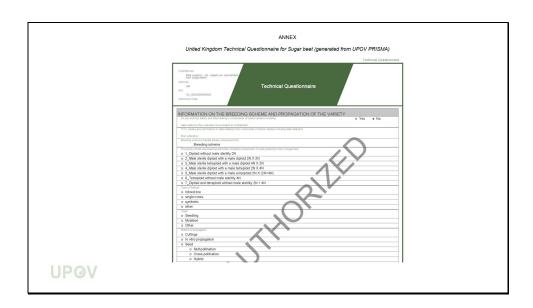
UPOV

10

Nouvelle proposition de procédure

- 1. Demande du service A pour une plante donnée (questionnaire technique du service A)
- 2. Information des autres services participants dans UPOV PRISMA
- 3. Diffusion du questionnaire technique du service A pour savoir si les membres participants de l'UPOV qui utilisent les questionnaires techniques de l'UPOV pour tous les genres et espèces préfèrent :
 - a) utiliser le questionnaire technique du service A ou
 - b) continuer d'utiliser le questionnaire technique générique
- 4. Mise en œuvre du questionnaire technique du service A pour les membres de l'UPOV qui souhaitent l'utiliser (sous réserve des ressources disponibles)
 - Note : le service B (etc.) pourrait ensuite proposer son questionnaire technique à d'autres services

UPOV/EAF/19/3 Annexe II, page 17



Membres participants de l'UPOV qui utilisent le questionnaire technique de l'UPOV pour tous les genres et espèces

Chili

Colombie

République dominicaine

France

Géorgie

Mexique Pays-Bas

Norvège

République de Moldova Saint-Vincent-et-les Grenadines

Afrique du Sud

Tunisie

Turquie Royaume-Uni

Viet Nam



- 27. Les membres participant à l'élaboration du formulaire de demande électronique sont invités
- a) à approuver la procédure relative à l'utilisation des questionnaires techniques des services qui figure aux paragraphes 24 et 25 et
- b) à noter que le questionnaire technique du Royaume-Uni serait soumis aux membres participants de l'UPOV qui utilisent le questionnaire technique de ${\it l'UPOV pour tous les genres et espèces pour savoir s'ils souhaitent utiliser le}$ questionnaire technique du Royaume-Uni ou s'ils préfèrent continuer d'utiliser le questionnaire technique générique.



UPOV

APERÇU

- Utilisation d'UPOV PRISMA
- Version 2.7 d'UPOV PRISMA
- Audit de la qualité des logiciels
- Amélioration de la facilité d'utilisation d'UPOV PRISMA
- Participation de l'OCVV à UPOV PRISMA
- Couverture des principes directeurs d'examen : betterave à sucre
- Version 2.8 d'UPOV PRISMA
- Développements futurs (après 2022)
- Équipe d'appui et de développement UPOV PRISMA

UPOV

4

Situation — Version 2.8 d'UPOV PRISMA



- Couverture:
 - Membres de l'UPOV :
 - Aucun nouveau service participant n'est attendu pour la version 2.8
 - Plantes ou espèces :
 - Les formulaires seront mis à jour pour la France et les Pays-Bas

UPOV

Situation — **Version 2.8** d'UPOV PRISMA



- Nouvelles fonctions de la V2.8 :
 - Transfert groupé (maïs, Royaume-Uni):
 - Étendre la validation de principe au Royaume-Uni
 - Maintenir à jour le questionnaire technique de QZ pour le maïs.

UP@V 6

Situation — Version 2.8 d'UPOV PRISMA



- Nouvelles fonctions de la V2.8 :
 - Facturation groupée sur demande :
 - en cas de téléchargement ou de paiement groupé;
 - actuellement, une facture par donnée relative à la demande est envoyée;
 - afin de faciliter le paiement par virement bancaire, une seule facture sera fournie pour un ensemble de demandes, sur demande.

JP@V 7

Situation — Version 2.8 d'UPOV PRISMA



- Nouvelles fonctions de la V2.8
 - Améliorer la fonction téléchargement pour les services chargés de l'octroi des droits d'obtenteur moyennant l'insertion du code UPOV pour les plantes ne faisant pas l'objet de principes directeurs d'examen de l'UPOV et l'ajout des colonnes ci-après (uniquement pour le Royaume-Uni aux fins de validation):
 - Pays d'origine
 - Répertoire national Mainteneur
 - Répertoire national Mandataire
 - Répertoire national Demandeur
 - Demande de droits d'obtenteur Obtenteur
 - Demande de droits d'obtenteur DemandeurDemande de droits d'obtenteur Mandataire
 - Date de réception de la demande de droits d'obtenteur
 - Date de réception de la demande d'inscription au répertoire national
 - Code d'autorisation de commercialisation provisoire
 - Date d'autorisation de commercialisation provisoire
 - Poids des semences

8

Situation — Version 2.8 d'UPOV PRISMA ◀



 Améliorer les performances de téléchargement du tableau de bord



UPOV



32. Les membres participant à l'élaboration du formulaire de demande électronique sont invités à prendre note des projets concernant la version 2.8 mentionnés aux paragraphes 28 à 31 du présent document.

LIPOV



APERÇU

- Utilisation d'UPOV PRISMA
- Version 2.7 d'UPOV PRISMA
- Audit de la qualité des logiciels
- Amélioration de la facilité d'utilisation d'UPOV PRISMA
- Participation de l'OCVV à UPOV PRISMA
- Couverture des principes directeurs d'examen : betterave à sucre
- Version 2.8 d'UPOV PRISMA
- Développements futurs (après 2022)
- Équipe d'appui et de développement UPOV PRISMA

UP@\

11

Développements futurs (après 2022)



- Commentaires reçus des utilisateurs inscrits :
 - prévoir la possibilité de transférer plusieurs pièces jointes pour la même question;
 - dans la notification électronique, supprimer la mention du "demandeur" qui n'est pas correcte lorsque les données présentées dans la demande sont transmises par un mandataire;
 - pour les mandataires, accepter les invitations groupées au lieu d'avoir à cliquer individuellement sur chacune d'entre elles;
 - ajouter un champ "notes" supplémentaire aux données relatives au mandataire pour permettre à celui-ci de fournir davantage d'informations aux obtenteurs/demandeurs, telles que les services proposés et les langues parlées.

UPOV

Développements futurs (après 2022)



- Couverture:
 - Nouveaux services:
 - Les membres de l'UPOV ci-après ont fait part de leur intention de participer à UPOV PRISMA à une date ultérieure : Bosnie-Herzégovine, Brésil, Japon, Nicaragua, Ouzbékistan, République-Unie de Tanzanie et Singapour.
 - Le Bureau de l'Union consultera les membres de l'UPOV concernés pour discuter de leurs exigences et de leur calendrier concernant leur participation à UPOV PRISMA.

UPOV 13

Développements futurs (après 2022)



- · Convivialité de l'outil
 - Ajout à la section 7 de caractères ne figurant pas dans le questionnaire technique de l'UPOV
 - Questionnaires techniques propres à certaines plantes au-delà des principes directeurs d'examen
- Nouvelles fonctions
 - Traduction automatique
 - Outil relatif au dispositif DHS (DART)
- Améliorations informatiques
 - Améliorer les performances en matière de génération de formulaires

UPOV

14



39. Les membres participant à l'élaboration du formulaire de demande électronique sont invités à prendre note des faits nouveaux éventuels concernant UPOV PRISMA dont il est rendu compte dans les paragraphes 33 à 38 du présent document.





APERÇU

- Utilisation d'UPOV PRISMA
- Version 2.7 d'UPOV PRISMA
- Audit de la qualité des logiciels
- Amélioration de la facilité d'utilisation d'UPOV PRISMA
- Participation de l'OCVV à UPOV PRISMA
- Couverture des principes directeurs d'examen : betterave à sucre
- Version 2.8 d'UPOV PRISMA
- Développements futurs (après 2022)
- Équipe d'appui et de développement UPOV PRISMA

JP@V





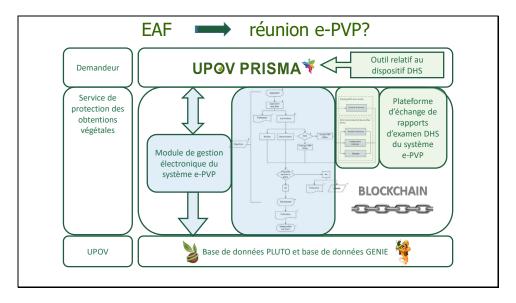
41. Les membres participant à l'élaboration du formulaire de demande électronique sont invités à noter qu'une présentation de la nouvelle organisation de l'Équipe d'appui et de développement UPOV PRISMA aura lieu à la réunion EAF/19.





UPOV/EAF/19/3 Annexe II, page 23





[Fin de l'annexe et du document]